

Le P'tit Lavausien

OCTOBRE 2022





Serrurerie - Vitrierie - Menuiserie
Volets roulants - Stores
Création / Électrification / Dépannage

Pose à 1€ STORES INTÉRIEUR*

Pour toute commande en magasin, avec pose standard sans équipement spécial ou autres difficultés de pose

09 60 15 71 07 • sbdr@orange.fr
5, rue de Nantes - SAVENAY

Mr. Bricolage

Faites-le vous-même, mais pas tout seul

Parc Commercial de la Colleraye
44260 SAVENAY - Tél. 02 40 56 90 68
Retrouvez-nous sur www.mr-bricolage.fr



LE SPÉCIALISTE DE VOS NUITS



PARC COMMERCIAL DE LA COLLERAYE (À CÔTÉ D'ÉCOUCUISINE) - 44260 SAVENAY
06 74 52 92 40 - www.maxiliterie.com



OPTIQUE MUTUALISTE

DÉCOUVREZ UN ESPACE UNIQUE
POUR PRENDRE SOIN DURABLEMENT
DE VOTRE VUE

RESPONSABLE SOLIDAIRE COLLABORATIF TRANSPARENT

2 rue de l'Église • 44260 SAVENAY
Retrouvez nos magasins sur www.ecoutervoir.fr

ÉCOU2022 - Qualité Impact, VV 2 Parc de la Colleraye - Plus de 20 ans de service au client. 100% de produits locaux. 100% de salariés locaux. 100% de bénéfices réinvestis dans l'économie sociale et solidaire.

HYPER U Savenay

Parc commercial de la Colleraye - 44260 SAVENAY
☎ 02 40 58 83 00 ☎

Ouvert du lundi au samedi de 8h30 à 20h00

www.hyperu-savenay.com

DRIVE BILLÉTERIE CULTURE location



Votre torrificateur de proximité
Torréfections quotidiennes
Cafés de spécialité en grains ou moulus
Un grand choix de thés et infusions
Épicerie sucrée : chocolats, biscuits, confitures...
Dégustation sur place

3 rue Hoche - 44260 Savenay
02 40 69 85 79
gustocaffesavenay@gmail.com



ON EST LOCAPRINT*

*L'achat local, c'est bon pour nous tous...
Comme le locavore qui dévore des produits locaux, le locaprint imprime localement.

8, rue de Thessalie • 44240 La Chapelle-sur-Erdre
02 51 12 75 75 • www.goubault.com



Création Construction Bois Extérieur

Charpente, aménagement extérieur bois
Ossature, Bois

44260 LAVAU-SUR-LOIRE
www.creation-construction-bois-exterieur.fr
Tél. 06 78 41 20 78

Sommaire

■ Vie municipale	3
■ Enfance Jeunesse	7
■ Environnement, voirie	7
■ Vie culturelle	9
■ Focus sur	11
■ Vie associative	12

Mairie de Lavau-sur-Loire

Tél. : 02 40 56 10 26
 accueil@lavau-sur-loire.fr

Horaires ouverture de la Mairie

Mardi, mercredi, vendredi
 de 15h00 à 18h00

Samedi de 9h00 à 12h00
 (sauf juillet/août)

Directrice de la publication :

Claire TRAMIER, maire

Comité de rédaction : les membres de la
 commission Communication

Goubault imprimeur - Certifié ISO 14001
 Imprimé avec des encres végétales.

En couverture :

Œuvre de Michelle KERAUDREN



Mot de la Maire

L'été qui s'achève nous a fait réaliser s'il en était besoin la réalité du changement climatique. Sécheresse, périodes répétées et intenses de canicule, graves incendies que nous pensions réservés aux régions du sud et qui se sont invités sur notre département, parfois très proche de notre commune à Prinquiau et Besné, nous imposent d'agir et de trouver des solutions collectives et individuelles pour limiter ce changement climatique et adapter nos territoires.

Par ailleurs, après une crise sanitaire, nous voilà projetés dans une crise énergétique et une inflation galopante qui fragilise notre pouvoir d'achat et particulièrement nos concitoyens les plus fragiles. Cette crise va aussi impacter les finances communales par la hausse du coût de l'énergie et de l'alimentation (restauration scolaire). Les élus sont au travail pour trouver des solutions notamment sur la question énergétique, pour établir un plan de sobriété et de rénovation énergétique des bâtiments qui sera bénéfique à la fois pour nos finances et pour la planète.

Nous aurons l'occasion de partager avec vous sur ce sujet et sur les projets en cours lors de notre deuxième rencontre ouverte à toutes et tous et qui aura lieu cette année **le mardi 29 novembre à 20h** à la salle des Prés salés.

La rentrée scolaire s'est déroulée sans protocole ni restrictions pour le plus grand plaisir des enfants et des adultes. J'en profite pour remercier l'équipe enseignante et les agents pour leur engagement dans l'accompagnement de nos jeunes lavausien.nes.

Nos aînés ont pu cette année se retrouver pour un moment convivial autour d'un repas organisé par le CCAS fin septembre. Ces moments qui nous ont tant manqué sont essentiels pour rompre l'isolement et maintenir le lien social.

Nos jeunes élu.es du Conseil municipal des enfants sont au travail. Ils ont souhaité participer au bulletin municipal en insérant un feuillet qu'ils ont réalisé. Merci aux enfants et aux élues qui les accompagnent dans la réflexion et la réalisation de leurs projets.

Les associations ont repris leurs activités que vous découvrirez dans ce bulletin. Je remercie les bénévoles qui permettent d'animer la vie de notre commune et j'incite chacun et chacune à s'engager pour quelques heures ou plus... !

Et je terminerai par un immense bravo à tous les acteurs (organiseurs, artistes, bénévoles) de « Lavau part en Live » qui a fait de notre petit port la capitale de la musique, de la convivialité et de la solidarité le temps d'une longue soirée qui a rencontré un grand succès et a attiré un public nombreux et ravi.

Prenez le temps de lire ce bulletin riche en informations...

Bien à vous.

Claire TRAMIER
 Maire



Comptes rendus des conseils municipaux

Voici un résumé des comptes rendus. Leur intégralité est à retrouver sur le site internet de la commune www.lavau-sur-loire.fr, à la rubrique Vie Citoyenne > Le conseil municipal > Comptes rendus.

Conseil Municipal du 6 mai

Vélo Détours

Suite à la validation de deux nouveaux projets d'itinéraires cyclo touristiques par la communauté de Communes, une convention, d'une durée de 3 ans, a été signée entre Lavau-sur-Loire et Estuaire et Sillon, sur les modalités de l'implantation de la signalétique directionnelle de ces itinéraires qui empruntent les routes de la commune.

Demande de subvention

Une subvention exceptionnelle de 1 500 € a été attribuée à l'Amicale

Laïque pour l'organisation de la Fête de l'École du 4 juin.

Autres sujets évoqués

- Rappel de la Réunion publique au Trou Bleu le 14 mai ;
- Conseil Municipal des enfants ;
- Avancement de l'Adressage : rencontre avec la Poste à venir ;
- Avancement sur le Logo : toujours en cours, bientôt de nouvelles propositions ;
- Inscriptions scolaires pour les futurs propriétaires du lotissement « les Angéliques » : elles ne seront possibles que sous réserve d'un

permis de construire accepté. En cas de demande de dérogation, le circuit habituel est recommandé : demander l'accord de la municipalité de résidence, avant avis de Mme le Maire ;

- Poursuite de la rénovation de la voirie avec réfection des trottoirs du bourg et la route du Goutat ;
- Commissions sur l'eau et son environnement : problème d'évacuation des eaux en cas de fortes pluies en raison de l'envasement du canal de la Taillée. Agriculteurs, le Département et le CEREMA se réunissent le 4 juillet.

Conseil Municipal du 17 juin

Rapport d'activité 2021 de la communauté de Communes

Le conseil municipal a approuvé le rapport d'activité 2021 de la communauté de communes Estuaire et Sillon, qui retrace l'ensemble des actions et décisions prises au cours de l'année. Ce rapport est consultable en mairie.

Admission en non-valeur

Le conseil municipal a adopté l'admission en non-valeur d'une créance irrécouvrable transmise par le service de gestion comptable sur le budget général de la commune. Il s'agit d'une créance de 15,58 € de crèche/garderie de l'exercice 2015.

Rétablissement du taux des dépenses imprévues en section d'investissement

Le conseil municipal a adopté la décision budgétaire modificative n°1, rétablissant le taux des dépenses imprévues de la section d'investissement du budget 2022, conformément au plafond réglementaire en vigueur (maximum 7,5% des dépenses réelles de la section d'investissement).

Réforme de la publicité des Actes administratifs

À compter du 1^{er} juillet 2022, par principe, pour toutes les collectivités, la publicité des actes réglementaires et décisions ne présentant ni un caractère réglementaire, ni un caractère individuel devra être fait par voie électronique sur leur site internet. Néanmoins, les communes de moins de 3500 habitants, peuvent déroger : Le conseil municipal de Lavau-sur-Loire a donc choisi une publicité par affichage en mairie pour les

actes réglementaires et décisions ne présentant ni un caractère réglementaire, ni un caractère individuel.

Autres sujets évoqués

- Le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) accompagnera la commune pour le projet de pôle d'animation associative et touristique autour du bâtiment du café associatif et des garages situés chemin des roseaux préemptés par la commune. (prestation de 1 400 €) pour définir les enjeux de la démarche et choisir un maître d'œuvre si besoin.
- Mme la Maire a rencontré R. GANDON, chargée de missions politiques contractuelles à la CCES, afin de clarifier les demandes de subvention à venir (réaménagement du Port, Rénovation énergétique des bâtiments municipaux, et aménagement

des garages).

- Jumelage : la réflexion se poursuit. Patrimoine et Histoire de la Loire avec des anima-

tions autour des milieux naturels et touristiques pourraient être le point commun des 2 communes. Le jumelage

pourra être porté soit par une commission spécifique de la commune, soit par une nouvelle association.

Conseil Municipal du 1^{er} juillet

Subventions aux Associations

Le conseil municipal a attribué les subventions aux associations pour l'année 2022 : celles qui ont déposé un dossier se voient attribuer 150 €. Les autres associations pourront sur sollicitation ultérieure bénéficier de 75 €.

Le soutien financier pour le feu d'artifice 2022 du Comité des fêtes a été renouvelé à hauteur de 1 500 €.

D'autres subventions ont été renouvelées pour l'UNC, l'Office Intercommunal des sports, l'ASCODE, les jeunes Sapeurs-Pompiers et l'USEP.

Groupement de commandes voirie

Le groupement de commandes du programme de voirie arrive à échéance à fin 2022.

Les communes (Lavau-sur-Loire, Quilly, Prinquiau et La Chapelle-Launay) ont souhaité une reconduction du lot « aménagement, entretien de voirie, pour 4 ans maximum.

Groupement d'achats d'électricité

Dans un but de mutualisation des besoins et de bonne gestion des deniers publics, la commune a adhéré au groupement de commandes permanent pour la passation et l'exécution du marché public d'achat et de fourniture d'énergies, dont le SYDELA est le coordinateur.

Aménagement du bourg

Loire-Atlantique Développement-SPL sera chargé de la maîtrise d'ouvrage pour la deuxième partie d'aménagement du bourg.

Protocole relatif au 1 607 heures

Les cycles de travail des agents non annualisés à temps complet ont été modifiés suite aux retours d'observations de la Sous-Préfecture de Saint-Nazaire.

Autres sujets évoqués

- Logo : les propositions ne font pas l'unanimité des conseillers. Un nouveau travail sera demandé
- Le Département engagé dans la lutte contre la précarité menstruelle met en place une campagne de collecte de protections périodiques. Un relais de collecte sera proposé en mairie.
- Prévisions des effectifs de la rentrée 2022 (81 élèves répartis sur 4 classes). Pas de mobilité des enseignants, maintien des effectifs agents municipaux et accès-réagis.

Réunion publique

Une nouvelle rencontre avec les habitant.es de la commune aura lieu le mardi 29 novembre, à 20h, salle des Prés Salés.

Élaboration du PLUi de la Communauté de Communes Estuaire et Sillon

L'engagement d'une procédure d'élaboration du PLU intercommunal a été décidé par délibération du 3 février 2022 et constitue une nouvelle étape dans la construction du territoire d'Estuaire et Sillon.

Les 4 grands objectifs poursuivis

Un territoire d'accueil entre la métropole nantaise et l'agglomération nazairienne qui répond aux besoins

- Par la prise en compte des objectifs de répartition géographiquement équilibrée entre emploi, habitat, commerces et services pour un accueil adapté et cohérent entre les zones urbaines et rurales ;

- Par une réponse ciblée en matière de mobilité, en lien avec la feuille de route mobilités d'Estuaire et Sillon, afin de répondre aux objectifs de diminution des déplacements motorisés et de développement des modes alternatifs à l'usage individuel de l'automobile
- Par une diversité des fonctions urbaines et rurales et une offre de mixité sociale en lien avec le Programme local de l'habitat d'Estuaire et Sillon et via l'analyse des capacités de construction et de réhabilitation suffisantes pour la satisfaction des besoins en modes d'habitat, d'activités économiques, touristiques, sportives, culturelles et d'intérêt général ainsi que d'équipements publics et d'équipement commercial en adéquation avec les formes et caractéristiques urbaines du territoire
- Par la prise en compte des objectifs d'amélioration des performances énergétiques, de développement des communications électroniques, et d'inclusion des populations en privilégiant des équipements et services adaptés notamment pour les personnes en situation de handicap ou en perte d'autonomie dans les zones urbaines et rurales.

Un développement équilibré et mesuré

- Par la prise en compte des problématiques de renouvellement urbain, de développement urbain

et rural maîtrisé, de restructuration des espaces urbanisés, de revitalisation des centres urbains et ruraux en s'appuyant en particulier sur les travaux concernant les centralités des communes de Saint-Étienne-de-Montluc et de Savenay (labellisées « Petites villes de demain »), ainsi que sur l'étude en cours relative aux centralités et prenant en compte les spécificités, les caractéristiques et les formes urbaines des 11 communes

- Un PLUi qui répond à la lutte contre l'étalement urbain et l'artificialisation des sols, en accord avec la trajectoire fixée par la loi Climat et Résilience et, le cas échéant, par le SRADDET des Pays de la Loire et le Scot Nantes-Saint-Nazaire
- Une utilisation économe des espaces naturels, la préservation des espaces affectés aux activités agricoles et forestières et la protection des sites, des milieux et paysages naturels.

Un patrimoine préservé et des paysages sauvegardés entre Sillon, plateau et marais

- Par la sauvegarde des ensembles urbains et la protection, la conservation et la restauration du patrimoine culturel
- Par un PLUi qui met l'accent sur la qualité urbaine, architecturale et paysagère
- Par la protection des milieux naturels et des paysages, la préservation de la qualité de l'air, de

l'eau, du sol et du sous-sol, des ressources naturelles, de la biodiversité, des écosystèmes, des espaces verts ainsi que la création, la préservation et la remise en bon état des continuités écologiques

- Par la prévention des risques naturels prévisibles, des risques miniers, des risques technologiques, des pollutions et des nuisances de toute nature.

La lutte contre le changement climatique et l'adaptation à ce changement en lien avec le Plan Climat Air énergie d'estuaire et Sillon

- Par la réduction des émissions de gaz à effet de serre, l'économie des ressources fossiles, la maîtrise de l'énergie et la production énergétique à partir de sources renouvelables
- Par l'intégration et la prise en compte du risque inondation lié notamment à l'estuaire de la Loire dans le document d'urbanisme

Des réunions publiques de concertation suivies d'un atelier sont d'ores et déjà programmées. Elles permettront au public d'accéder aux informations relatives au projet, et aux avis requis par les dispositions législatives et réglementaires.

Elle se déroulera pendant toute la durée de l'élaboration du projet, depuis la délibération de prescription jusqu'à la délibération qui arrêtera le projet et qui tirera le bilan de la concertation. Le projet de PLUi arrêté sera ensuite soumis à enquête publique.

État Civil

NAISSANCES

OLIVAUD **Milo**
25 juin
La Heurnière

FRAUD **Victoire**
14 juillet
Rue de la mairie



MARIAGES

DAVID Michel et BECHIKI Corinne
30 juillet
Le Moulin du Haut Chemin

FOURÉ Antoine et HAUGUEL Amandine
27 août
Rue de la mairie



DÉCÈS

DE FREITAS Marli
(épouse GOUSSOT)
25 juillet
Les Jeannais

BRIAND Guy
27 août
La Fontaine



Une rentrée sans masque

Les enfants ont repris le chemin de l'école le jeudi premier septembre. Une petite semaine pour prendre tranquillement leurs marques, découvrir ou redécouvrir les maîtresses et surtout retrouver les copains et les copines.

Après deux rentrées sous le signe du COVID, les enfants ont pu de nouveau voir les sourires de leurs camarades, édentés pour certains.

Ils peuvent désormais courir avec leurs copains sur toute la cour de récréation et se regrouper avec d'autres enfants qui ne sont pas dans leur classe, pour leur plus grand bonheur.

L'effectif de cette rentrée 2022/2023 est de 81 élèves. Ils

sont répartis dans 4 classes.

- 25 dans la classe de Mme MARTIN Sandrine (11 PS, 14 MS)
- 15 dans la classe de Mme LEBRETON Marielle (8 GS, 7 CP)
- 19 dans la classe de Mme TAILLANDIER Sonia (9 CE1, 10 CE2)
- 22 dans la classe de Mme HOUP Valérie (9 CM1, 13 CM2)

Les élèves ont école les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8h55 à 12h et de 13h30 à 16h35.

Le portail est ouvert à 8h45 le

matin et 13h25 le midi.

L'accueil périscolaire a lieu à partir de 7h30 le matin et jusqu'à 18h30 le soir. Les tarifs sont calculés en fonction du quotient familial.

L'inscription préalable est obligatoire : www.educasillon.portail-familles.net

Pour toute annulation ou inscription tardive à la cantine, veuillez appeler Nathalie LECLERCQ la veille avant 10h au **02 28 01 85 93**.

N'hésitez pas à laisser un message, il sera pris en compte.

Conseil Municipal des enfants

Jeanne HAMONOU et Juliette BANTING, élues de la classe de CM1.



« Bonjour, je m'appelle **Jeanne**, j'ai dix ans. J'ai voulu faire partie du conseil municipal des enfants car j'avais plein d'idées pour la commune. J'espère que nous réussirons à réaliser nos projets. »

« Je m'appelle **Juliette** et j'ai 9 ans et demi. Quand la maîtresse nous a dit qu'on devait réfléchir à nos idées et à ce qu'on pouvait améliorer dans Lavau-sur-Loire, je me suis dit que j'allais tenter de me présenter : Je veux aider la communauté. »



Environnement, voirie

Réfection d'un trottoir

L'état du trottoir situé sur le côté impair de la rue de la mairie était fortement dégradé. L'existence de nombreux nids-de-poule rendait sa pratique potentiellement accidentelle.

La commission voirie réunie le printemps dernier a donc pris la décision de procéder à sa réfection, dans le cadre du PAVC (Programme d'Aménagement de la Voirie Communale). L'entreprise EIFFAGE ROUTE SUD OUEST a effectué les travaux de reprise du trottoir existant de la Mairie au N°9.

La partie du trottoir restante sera effectuée ultérieurement. En effet, le terrain de la maison aux volets bleu, appelée par les habitant.es, maison de

vacances, a été vendu en plusieurs parcelles. En raison des travaux d'aménagement prévus dans les mois à venir, il nous a semblé opportun de ne pas procéder pour le moment à la reprise du trottoir. Coût de l'opération 13 572,30 € HT.

Sur cette partie, le stationnement est matérialisé par les pavés en granit. Il impose aux automobilistes de se garer à cheval sur la chaussée et le trottoir pour permettre la circulation des piétons et poussettes.



À la découverte de la nature lavausienne

Nous avons vécu un des étés les plus secs et chaud de l'histoire. Tout le monde en a souffert, les humains, le bétail, les animaux domestiques, la végétation mais aussi la faune sauvage.

Une fois n'est pas coutume nous n'allons parler, ni d'une plante, ni d'un oiseau, mais d'un petit mammifère : le Hérisson.

Le hérisson

Tout le monde connaît cette petite boule hérissée de piquants, mais qui l'a réellement vue ? Tout au plus l'a-t-on aperçue la nuit en voiture disparaissant furtivement dans les herbes sur le bas-côté ou pire écrasée sur le bitume.

On sait finalement peu de choses de ce visiteur nocturne de nos jardins. Des passionnés, armés de patience, ont passé des nuits entières à l'étudier pour percer ses secrets et lever le voile sur cet animal mystérieux.

Le Hérisson, qui semble si pataud lorsqu'il se déplace, est un roi du combat... sans combattre. Son armure de piquants lui permet d'échapper à la plupart des prédateurs et sa capacité d'adaptation lui a permis de coloniser beaucoup de milieux, depuis le bord de mer jusqu'en montagne et il occupe la totalité du territoire métropolitain.

Il apprécie les milieux ouverts : pelouses et prairies basses mais toujours à proximité d'un bois ou d'une haie, loin des cultures intensives. En effet, les méthodes agricoles intensives sont incompatibles avec la survie de bon nombre d'animaux sauvages. Cela a provoqué une sorte d'exode rural du hérisson, ce qui fait qu'on le trouve maintenant en plus grand nombre en ville qu'à la campagne, pour trois raisons principales : plus de proies, moins de prédateurs et la présence de gîtes potentiels.

Le Hérisson est un carnivore : il se nourrit essentiellement de chenilles, de vers de terre, de limaces, de coléoptères (carabes et scarabées) et d'escargots. Il n'est pas très friand de fruits, mais peut aller se nourrir dans le compost qui attire ses proies.

Comme il est très dépendant de la disponibilité en proies, surtout abondantes à la belle saison, et comme il



ne possède pas de pelage sur le dos, il a dû s'adapter. À la mauvaise saison, il passe en hibernation. La durée de l'hibernation dépend des conditions environnementales, de l'état de santé et du sexe de chaque individu. La durée de l'hibernation varie selon la latitude (environ 200 jours en Suède, quelques jours voire pas d'hibernation du tout en Italie et en Espagne). Dans notre région (ouest de la France), l'hibernation commence en novembre pour se terminer vers la fin février. L'intérêt de l'hibernation est très important : on estime qu'un hérisson actif consomme sa réserve énergétique en 15 ou 16 heures seulement, tandis que lorsqu'il est en léthargie il peut tenir minimum 100 jours ! Mais pour cela il doit faire des réserves de graisse et s'il est dérangé durant sa période de torpeur cela peut être très dangereux pour lui car il doit puiser dans ses réserves pour se déplacer vers un nouvel endroit pour continuer son hibernation.

Pour bien passer la mauvaise saison, le hérisson se construit un nid de feuilles, principalement dans des haies ou dans des endroits où la végétation est dense (ronciers).

Que faire pour accueillir ou maintenir le hérisson chez soi ?

✓ Lors du ramassage des feuilles mortes, en faire un tas dans un coin du jardin dans lequel le hérisson

pourra venir se servir pour faire son nid. Et surtout bien faire attention lorsqu'on souhaite brûler ou déplacer un tas de feuilles en hiver, un hérisson est peut-être en train d'hiberner juste dessous.

✓ Éviter les traitements chimiques au potager, surtout les anti limaces, préférer les pièges à bière.

Obturer les canalisations afin d'éviter que le hérisson ne se coince dedans.

✓ Faire un tas de bois dont on n'a pas besoin en aménageant un espace dessous avec une planche de bois brut et une ouverture pour lui offrir un gîte.

✓ Ne pas lui donner de lait, cela peut provoquer des diarrhées. Il peut apprécier les croquettes pour chiens et chats mais chez nous il ne manque pas de nourriture, il n'est donc pas nécessaire de le nourrir.

✓ Planter des haies.

Le hérisson est un maillon indispensable de la biodiversité, il est donc nécessaire de tout faire pour le protéger, d'autant plus que c'est un fidèle allié du jardinier en le débarrassant des ravageurs de cultures. Il est encore dommage de découvrir régulièrement des individus écrasés sur nos routes, mais il appartient à chacun d'aménager son jardin pour que le Hérisson puisse continuer à s'épanouir dans notre commune.

Bibliothèque

Une équipe de bénévoles et une bibliothécaire sont là pour vous accueillir et vous conseiller.

Horaires d'ouverture :

Vendredi	16h à 18h30
Dimanche	10h30 à 12h

L'adhésion est gratuite pour tous.

Elle vous permet d'emprunter, pour 3 semaines :

- 8 imprimés (livres ou revues)
- 2 DVD
- 2 CD
- Accès ressources numériques BDLA

Des boîtes retours sont à disposition dans toutes les médiathèques du réseau pour retourner vos documents en dehors des heures d'ouvertures.

www.mediathèques.estuaire-sillon.fr

Retrouvez sur le site : le programme complet des animations de septembre à décembre 2022, le catalogue en ligne, un accès à votre compte adhérent avec possibilité de réserver un livre ou de prolonger vos prêts...

Pour suivre l'actualité du réseau :

 @EstuaireetSillon

Et tous les vendredis, découvrez les coups de cœur des bibliothécaires : #vendredilecture.

Les médiathèques déroulent le programme de la rentrée !

Le tout nouveau programme des Rendez-vous proposés par les 11 bibliothèques et médiathèques d'Estuaire et Sillon est disponible. Vous y trouverez toutes les animations sur la période septembre à décembre.



Le choix est large entre ateliers, spectacles, conférences et les rencontres... répartis sur les 11 médiathèques du territoire. Un classement par public et par type d'animations facilite la lecture. Toutes les animations sont gratuites et permettent aux familles de passer un moment privilégié ensemble.

 4 octobre 2022

Bébés bouquineurs

Lectures d'albums proposés pour les tout-petits (0 à 3 ans).

Gratuit - sur inscription.



 26 octobre 2022 de 10h30 à 12h30

Rétrospective Kirby Jeux vidéo

Vous connaissez la petite boule rose prénommée Kirby ? Il fête ses 30 ans cette année !

À cette occasion, un espace jeux vidéo sera installé et animé sur le thème d'une rétrospective des 30 ans de la mascotte, avec différentes consoles à disposition (Wii, Switch...)

L'animation est ouverte à toutes et tous que vous soyez un joueur débutant ou confirmé.

Animé par « Appuyez sur un bouton »

Gratuit - Tout public à partir de 6 ans.



 28 octobre 2022 de 10h à 11h30

La poésie du papier

Atelier créatif

Venez exprimer votre créativité sur le thème de l'automne, avec pour support de vieux livres, qui connaîtront grâce à vous une seconde vie, et deviendront œuvre d'art ! Tout le matériel sera fourni.

Animé par « Le petit atelier créatif »

Gratuit - animation en continu

Tout public à partir de 8 ans.

 4 novembre 2022 à 10h

Fabrique ta pâte à modeler

Atelier zéro déchet

Comment pratiquer le zéro déchet au quotidien ? Un petit jeu initiera les enfants à cette démarche puis ils réaliseront eux-mêmes leur pâte à modeler.

Animé par Zéro déchet Saint Nazaire

Gratuit - Sur réservation

Enfants à partir de 6 ans.

Le marais du Châtelier de Michelle KERAUDREN

Née en 1949 à Brest (29), elle est passionnée de dessin dès la plus tendre enfance, et suis les cours du soir (modèle vivant) à l'École des Beaux-Arts de Brest.

Elle découvre le Pastel sec avec les Maîtres Pastellistes à Saint-Florent-Le-Vieil (49) en 2010.

Elle s'engage alors dans cette voie en autodidacte et après un stage portrait avec Gweneth BARTH, Maître Pastelliste, elle devient « boulimique » de cette technique.

Michelle KERAUDREN a obtenu le prix de la commune de Lavau-sur-Loire, lors de la journée des peintres, le 1^{er} mai dernier. « *C'était ma première participation. Je connaissais Bouée et Martine RUIZ ARANDA. Mon choix s'est porté sur le marais du Châtelier. J'étais dans mon élément qu'est la nature. J'ai passé une magnifique journée, bercée par le chant du coucou.* »

Michelle KERAUDREN envisage de revenir l'année prochaine. Elle a déjà d'autres projets en tête.



Spectacle KLEW

Klew Spectacle musical trilingue en breton, langue des signes française (LSF) ...et français !



Avec Yuna LEON (Violon), Mathilde CHEVREL (Violoncelle), Thumette LEON (Chansigne + chorésigne), Nolïen LE BUHE (Chant).

Entendre avec les yeux, écouter sans les oreilles, chanter avec le corps...

Spectacle pour les petits comme pour les grands, ludique, euphorisant, où les sens sont à la fête.

Chansons, comptines, devinettes : le répertoire traditionnel réuni par Nolïen ouvre grand sur les forêts de l'enfance. Les chiens sonnent de la bombarde, les doigts chassent le loup, les hirondelles se recyclent, les petites filles s'ennuient un peu en gardant les vaches, et rêvent à l'œuf dans le nid sur la branche dans l'arbre du jardin – mais à qui donc est le jardin ?

Au fil de cette musique à voir et à entendre, on apprendra, ravi, à signer le nom des animaux que l'on ramène du marché, les jours de la semaine, et tant d'autres choses...

Dimanche 11 décembre à 11h15 pour les enfants de 2 à 4 ans et à 15h pour un public familial à partir de 5 ans. Réservation fortement conseillée (petite jauge)

Renseignements et réservation :

Mairie de Lavau-sur-Loire **02 40 56 10 26**

(les lundis, mardis, mercredis et vendredis de 15h à 18h - samedi de 9h à 12h)

accueil@lavau-sur-loire.fr

Trou bleu

Histoire des carrières de la Garenne (*suite et fin*)

Dans les carrières, les conditions de vie et de travail étaient alors très pénibles

La taille des pavés était exécutée à terre et **les paveurs** disposaient de **sabots de bois taillés au carré** pour caler les pierres.

Plus tard, ils utilisèrent des bidons remplis de gravier leur permettant de travailler à leur hauteur. Pour s'abriter, les ouvriers utilisaient des claies garnies de roseaux qu'ils orientaient en fonction du vent et qu'ils appelaient des *hèches*.

Les blocs de granit étaient extraits à l'aide de la mine. À ce sujet, on raconte une anecdote : avant que la mèche ne soit allumée, deux ouvriers se postaient sur le bord de la route, l'un en direction de Lavau, l'autre de La Chapelle et hurlaient la mine *ahouuuuu*. Ce cri avertissait les passants du danger imminent d'explosion. Ce moyen vocal fut ensuite remplacé par des cornes.

Avant leur chargement, les pavés étaient mis en tas en forme de pyramides puis chargés sur des barges navigant sur la Loire et accostant à des estacades (jetées à claire-voie en bois) puis à des quais.

Les carriers, appelés *garenniers* par les lavausiens, vivaient dans des logements très rudimentaires, certains venant d'ailleurs pour la semaine et effectuant le trajet à pied. Tous les bâtiments des alentours (à la Garenne, à la Fontaine, au Légas, à la Coublais...) étaient alors occupés, même les greniers. Ils se nommaient CAZELLES, RAYSSE, PIRONNEC, FAISANT, DORÉ, PIRIO, BRUNET, GUIGAND, LOYEN, GUERIN, PAGEOT, PHILIPPE, BONNO, RICHEVILAIN, THÉODEN, DROUILLAIS, LE MONNIER, puis plus récemment BOURGET, BUCCO, ANETZ, LAILLER...

étaient parfois lavausiens et carriers depuis plusieurs générations, mais venaient plus souvent de la région : Bouée, Cordemais, La Chapelle-Launay, Besné, Chantenay, Missillac voire de toute la France : Aveyron, Corrèze, Morbihan, Ille et Vilaine, Haute Saône, Côtes du Nord. Certains ont fait souche et fondé famille, d'autres sont repartis.



Cette population allogène entretenait ses particularités et ses traditions : À la Saint-Jean, les garenniers utilisaient comme instruments de musique des poêles en cuivre qu'ils faisaient *buy* (émettre un son) avec du jonc, le fond couvert d'eau. Dans la nuit du 30 avril au 1^{er} mai, ils visitaient à la nuit tombante les maisons des environs en réclamant des œufs sur la chanson :

« **N'apportez pas la paille, laissez les œufs pourris pour faire pondre la volaille** »,

Un refrain remerciant les familles généreuses. « **En vous remerciant, le maître et la maîtresse retournent vous coucher et dormez à votre aise** ».

Un autre, nettement moins bienveillant, ridiculisait les récalcitrants.

Dans la période qui va de la fin du XIX^e siècle jusqu'à la deuxième guerre mondiale, on recensait jusqu'à trois cafés qui fournissaient également de la nourriture, dont celui de la Fontaine qui accueillait les ouvriers en pension

à la semaine, une charcuterie/mercerie /épicerie à la Garenne, ainsi qu'une boulangerie encore présente jusqu'en 2013.

Avant et après la première guerre mondiale, un bal public offrait une animation le dimanche après-midi à la Garenne. Outre le Port de Saint-Nazaire, les pierres furent notamment utilisées pour le pavage des rues de Nantes et pour des constructions, en particulier le Couvent de Saint-Gildas-des-Bois. Après la guerre de 39-45 qui vit la destruction de Donges, ce sont également des pierres de La Garenne qui furent employées pour l'édification de la nouvelle église.

Dans les conventions avec les exploitants, il était prévu que les débris étaient mis à la disposition de la commune. Les éclats de pavés alors cassés à la masse, mis en tas afin de les cuber avant leur chargement, servaient à l'empierrement et à l'entretien des routes et des chemins. Les cultivateurs, alors soumis à ce qu'on appelait les prestations, effectuaient le transport. Ces corvées constituaient une sorte d'impôt en nature. Les prestations étaient établies en fonction du nombre de personnes et d'attelages et furent ensuite remplacées par la taxe vicinale. Les pierres étaient chargées à l'aide de fourches à neuf doigts appelées fourches à cailoux dans des tombereaux traînés par des chevaux (ou des bœufs). Les chargements étaient répartis le long des routes à recharger pour être épandus puis recouverts de terre. Le tout était alors arrosé avec des tonnes à eau puis tassé par des cylindres à vapeur. Ces rechargements constituaient un événement important par le travail

qu'ils représentaient et le nombre de participants.

Beaucoup se souviennent encore d'avoir participé à ce travail de transport sur les routes, organisé et aidé par les cantonniers. Les carrières étaient aussi utilisées par les ménagères pour le rinçage du linge qu'elles amenaient sur les brouettes à claire-voie, appelées gainions. À ce sujet, nous trouvons une lettre de la Société des Granits de l'Ouest du 29 novembre 1934 adressée au Maire et ainsi rédigée : « *Nous tolérons pour leur rendre service et pour vous être agréables à laver dans les deux étangs formés par les deux carrières actuellement inexploitées. Nous avons cru devoir placer deux affiches portant l'inscription « Il y a danger à laver à l'étang ».* Il est également signalé que l'autorisation de chasse était accordée

à certains chasseurs sur leur demande examinée avec attention. Les excavations inexploitées se sont remplies d'eau les unes après les autres au fur et à mesure de leur abandon et le site évolua ensuite au gré des modes et des comportements sociaux, loin de sa première vocation industrielle.

Le cadre naturel paisible et romantique a toujours attiré de nombreux promeneurs et les plans d'eau ont permis à des générations de jeunes lavausiens d'apprendre à nager. Aussi, dès les années 80, les municipalités ont orienté son utilisation vers les activités de loisirs. En 1982, le plan d'eau du Trou Bleu fut loué à un éleveur de truites afin d'y organiser la pêche pour les particuliers. Cette activité connut un franc succès les premières années mais, faute de suivi, disparut rapidement. En

1991, la commune prit la décision d'aménager l'ensemble en zone de loisirs, dotée des équipements appropriés et d'un parcours de santé. L'activité pêche y a été aussi maintenue par un accord passé avec l'association Le Pêcheur Lavausien, aujourd'hui disparue. Malheureusement, les installations furent souvent dégradées par des gens sans scrupule et qui ne respectent rien.

D'une activité industrielle importante qui, avec l'agriculture et la pêche, a profondément marqué le développement de la commune et forgé son identité, au Trou Bleu, lieu de promenade, de détente et de loisirs, voilà ce qu'a été l'histoire, unique dans la région, des carrières de la Garenne.



Vie associative

Amicale Laïque Lavausienne

Nous sommes ravis de vous retrouver pour une nouvelle année.

Très prochainement nous vous communiquerons nos manifestations prévues pour cette année 2022-2023 par le biais du site internet de la commune et de notre Facebook.

Nous pensons d'ores et déjà à renouveler l'édition « REND BEAU LAVAU », Halloween, Le spectacle de Noël avec l'école, la fête de l'école...

En attendant, voici quelques explications au sujet de l'amicale ! N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez nous rejoindre dans l'aventure, nous sommes toujours ravis d'accueillir de nouveaux adhérents qui apportent de nouvelles idées pour le plaisir des petits et des grands.

Vous hésitez à vous lancer, à sauter le pas pour nous rejoindre ?

N'hésitez plus, contactez-nous par mail ou via le Facebook de l'amicale.

Nous répondrons à vos questions.



Amicalement

P.S : Nous tenons au passage à remercier les adhérents qui ont apporté leur soutien, pendant une année, ou plusieurs années. Qui parfois ponctuellement répondent encore présents. Merci à vous pour votre implication de près ou de loin, au plaisir de vous croiser lors de nos prochaines manifestations.



L'Amicale Laïque Lavausienne est une association qui a pour but de venir en aide financièrement et humainement à l'école du Granit Bleu de Lavau sur Loire.

Nous organisons des manifestations destinées aux élèves mais également au public extérieur afin de récolter des moyens de financement pour des projets scolaires en lien avec l'équipe enseignante. (activité pédagogique, culturelle, cinéma, spectacle de Noël, chasse aux oeufs, Fête de l'école, ventes diverses etc...)

Chacun peut trouver sa place en s'investissant à la hauteur de ses attentes et de ses envies. La cotisation permet de soutenir l'amicale dans son action pour les enfants ! Et l'ont peut proposer son aide ponctuellement lors des manifestations ou réunions !

Nous avons besoin de vous

Créer de l'animation et du lien pour les petits et grands !

L'amicale Laïque c'est quoi?

Vous souhaitez adhérer?
Contactez nous par mail :
amilala44@gmail.com

Vélo Club Lavausien

Après deux années d'absence, le Vélo Club Lavausien relançait sa randonnée annuelle du mois de juin, qui s'adressait aux vétéristes, marcheurs et cyclotouristes.

Hélas, le succès n'a pas été au rendez-vous, puisqu'ils étaient seulement 221 à y participer : 104 marcheurs, 74 vétéristes et 41 cyclotouristes. Il est vrai que la météo au moment des inscriptions n'était pas avec nous et une rando similaire à Orvault le même jour, ne nous a pas aidés.

En tout cas les participants ont apprécié les circuits. C'est ce qu'on retiendra pour cette édition.

En attendant de vous retrouver pour notre traditionnelle randonnée en juin 2023, nous vous proposons de nous rejoindre lors notre marche hebdomadaire, du vendredi (de 9h à 12h) au local du VCL (rue du Cadran).



Lavau Part en Live

Un grand succès !!!
On y était, avec vous !

Cette aventure musicale qui a été bâtie pendant quelques années a vibré bien au-delà de nos espérances.



Ce projet était un peu fou, il a surtout été follement solidaire, dans la joie et la bonne humeur.

Merci à tous les partenaires, associations, écoles de musique, musiciens pour cette formidable aventure. Un grand Merci aussi à la commune de Lavau-sur-Loire.

Plus de 2000 personnes, entourées par 156 bénévoles, ont pu profiter de cet évènement ! Merci pour vos sourires, votre engouement, et merci pour votre confiance !

Grâce à vous l'association Huntington Actions Pays de la Loire va pouvoir :

- investir dans une Joëlette qui sera proposée aux centres de soins et aux particuliers, pour que la mobilité soit l'affaire de tous pour tous !
- faire un don pour la recherche, au Centre de Référence pour les maladies neurogénétiques d'Angers.

<http://huntingtonactions-paysdelaloire.e-monsite.com>

Yoga Prénatal

Le cours de yoga prénatal aura désormais lieu le lundi de 18h30 à 19h45.

N'hésitez pas à contacter Eva pour toutes questions :

06 23 46 81 87.

Lavau Football Club

Le LFC lance sa saison 2022-2023

Après une belle saison avec à la clé, une montée en division 4 pour notre équipe première et une belle 4e place pour notre équipe réserve, nous repartons pour une nouvelle saison avec beaucoup d'ambition.

Les objectifs de cette année sont la montée en division 3 pour notre équipe première et une montée en division 4 pour notre équipe réserve emmenée par son entraîneur Christophe CHASSÉ.

Le club est à la recherche de nouveaux joueurs seniors et loisirs, ainsi que de bénévoles et de dirigeants ayant l'esprit d'équipe et capables de s'investir dans un projet collectif.

Venez rejoindre la famille du LFC.

Pour tous renseignements, n'hésitez pas à prendre contact avec notre président et entraîneur principal, David ZAFFRAN au **06 49 85 11 90**
Lavaufc@gmail.com

«On sème à Lavau»

L'association vous invite à un goûter convivial le dimanche 9 octobre à partir de 17h sur le parking de l'école.

Ce sera l'occasion d'évoquer de nouveaux projets et de nouvelles envies. On vous attend nombreux.ses!



LE PLU*i*
C'EST PARTI !

Réunions publiques de concertation suivies d'un atelier

à Cordemais

LE 17 OCTOBRE
À 20 HEURES

Espace Jean Doucet
de l'Hippodrome
rue des Sports

à Campbon

LE 19 OCTOBRE
À 20 HEURES

Salle de la Préverie
6 chemin des Écoliers

à Savenay

LE 7 NOVEMBRE
À 20 HEURES

Salle Equinoxe
35 rue Saint Michel

**PARTICIPEZ À L'AMÉNAGEMENT D'ESTUAIRE ET SILLON.
CONSTRUISONS UNE VISION PARTAGÉE DU TERRITOIRE.**

Agenda

Octobre

Mercredi 4	Bébés bouquineurs
Samedi 8	Permanence des élu.es
Dimanche 9	Goûter convivial «On sème à Lavau»
Lundi 10	Conseil Municipal
Mercredi 26	Jeux vidéo
Vendredi 28	Atelier créatif

Novembre

Vendredi 4	Atelier zéro déchet
Samedi 19	Permanence des élu.es
Lundi 21	Conseil Municipal
Mardi 29	Réunion publique

Décembre

Samedi 10	Permanence des élu.es
Dimanche 11	Spectacle KLEW
Lundi 12	Conseil Municipal

Gym Seniors

Le mardi de 15h15 à 16h15
Au stade ou à la Salle des Prés Salés

Café associatif « À Lavau'tre »

Le vendredi soir de 18h30 à 21h

Café couture

Les jeudis et samedis de 14h à 17h30
Salle de la Roselière

Marche du Vélo Club

Le vendredi de 9h à 11h30
Rue du Cadran

Club des jeunes Da Wind

Le mercredi et le samedi
Hors vacances scolaires
De 14h à 17h30
Rue du cadran

Yoga

Le mercredi
De 18h30 à 19h30
De 19h45 à 20h45
Salle de la Roselière

Yoga prénatal

Le lundi
De 18h30 à 19h45
Salle de la Roselière

Bibliothèque

Le vendredi de 16h à 18h30
Le dimanche de 10h30 à 12h